



13^e QUADRASOLO



Méditerranée

du 22 au 29 août 2014

Avis de Course

Programme provisoire

Vendredi 22 août :	Accueil et contrôles à Marseille
Samedi 23 août :	1 ^{ère} étape Marseille - Marseille
Dimanche 24 août :	2 ^{ème} étape Marseille – Marseille
Lundi 25 et mardi 26	3 ^{ème} étape : étape de nuit Marseille – Porquerolles - Sanary sur mer
Mercredi 27 août :	4 ^{ème} étape : Sanary sur mer
Jeudi 28 août :	5 ^{ème} étape : Sanary sur mer - Marseille
Vendredi 29 août :	6 ^{ème} étape : Marseille

1 Organisation

Association Course des Vieux Safrans
Société Nautique de Marseille

2 Règles de course

L'épreuve sera régie par :

- Les règles définies dans les règles de course à la voile (R.C.V.) 2013-2016
- Les règles de classes et les règles de jauges concernées
- Le règlement du Championnat Double Méditerranée IRC UNCL 2014

3 Admissibilité et inscription

Deux épreuves ont lieu simultanément : l'une en solo, l'autre en duo.

Elles sont ouvertes à tous les bateaux **jaugés IRC** :

- **pour les solos : de longueurs comprises entre 8,50 et 11 mètres**
- **pour les duos : de longueurs comprises entre 8,50 et 12.50 mètres**

Age minium concurrents solos : 40 ans dans l'année

Age minium concurrents duos : l'équipage doit être composé au minimum d'une personne de plus de 40 ans dans l'année

Les bateaux doivent être armés dans leur catégorie de navigation conformément à l'arrêté du 30 septembre 2004.

Les bateaux devront être équipés d'un **moteur fixe**, en bon état de fonctionnement disposant d'une autonomie relative avec l'étape à courir, ainsi que d'une VHF fixe d'une puissance de 25 W.

Pour l'étape de nuit, les coureurs devront porter sur eux une lampe Flash-light.

Les concurrents devront faire parvenir pour fin juin au plus tard leurs frais d'inscription, soit **370 euros pour les solos et 490 euros pour les doubles** au Comité d'Organisation seul juge pour accepter ou refuser une inscription, à l'adresse suivante : Société Nautique de Marseille - Inscription Quadrasolo - Pavillon Flottant - Quai de Rive-Neuve - 13007 Marseille

4 Publicité

La Publicité sera restreinte à la catégorie A

5 Classement

Il y aura un classement Solos et un classement Duos. Une course pourra être retirée à l'exception de la dernière manche et de l'étape de nuit.

6 Contrôles

Les bateaux et concurrents devront se trouver à la disposition du Comité de Course le vendredi 22 août à partir de 10 heures. Les contrôles seront effectués le vendredi 22 et le samedi 23 août jusqu'à 10 heures.

7 Responsabilité

Les concurrents participent à l'épreuve à leur propre risque (Règle N°4 des R.C.V.). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de l'épreuve, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve.

En outre, chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

8 Modification

L'Organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la course, notamment en cas d'avis de coup de vent, sans que les concurrents puissent se prévaloir d'un préjudice.

L'engagement à la QUADRASOLO MEDITERRANEE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Tous renseignements et inscriptions en ligne sur le site www.lanautique.com rubrique Quadrasolo

Tél : 04 91 54 32 03 Fax : 04 91 33 41 03